

REPUBLIQUE DU SENEGAL



REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE KAOLACK

COMMUNE DE KAOLACK



**PRESENTATION DE LA COMMUNE DE
KAOLACK**

Le profil historique de la ville

La localité fut fondée vers 1860 par Faidherbe après la construction d'un fort dans un contexte de trouble politique marqué par des résistances des marabouts guerriers sous l'autorité de Ma Ba Diakhouba. Mais le village d'alors va très vite connaître un essor avec l'implantation de la société Maurel et PROM. De nouvelles rues furent tracées en 1901 et des pistes ouvertes vers les villages environnants.

Les maisons de commerce se sont étendues et les terrains sont lotis et concédés jusqu'aux environs de la route de Nioro. Sur le plan administratif, Kaolack est érigée en Commune mixte par l'arrêté du 31 Décembre 1917 pris en application du décret du 15 Mai 1912. En 1913, est créée la Société des Salins qui jouera un rôle important dans l'activité du port de Kaolack à partir de 1933.

En 1915, la population de Kaolack atteignait environ 10 000 habitants. La culture de l'arachide était en constante progression, facilitée par la venue des travailleurs saisonniers, « les nawétanes », et encouragée par la multiplication des points de traite, le long de la grande voie ferrée Thiès-Bamako, en construction.

La guerre de 1914-1918 ralentit l'essor de la ville, mais il reprit de plus belle, dès 1920. C'est au cours de cette nouvelle décennie, que se produisirent les principaux événements qui allaient consacrer Kaolack capital du bassin arachidier du Sénégal.

Les travaux d'aménagement du port commencés en 1929 s'achevèrent en 1931 ; Kaolack était devenu un port moderne de plus de 600 mètres de quais le long du Saloum. La progression du trafic devait être constante jusqu'à la guerre de 1939 et placer la ville au premier rang des ports exportateurs d'arachide de l'Afrique Occidentale. Cependant, après la deuxième guerre mondiale, le port perdit beaucoup de son importance pour devenir un simple port secondaire.

La ville compte aujourd'hui 204 968 habitants et constitue un poumon économique important du Sénégal qu'elle doit à son dynamisme, ses potentialités naturelles et surtout à sa situation géographique.

Schéma n°2 : organigramme de la commune de Kaolack

